



La Russie entre enfin à l'OMC !

Après 18 années de négociations, la Russie vient enfin d'être admise à l'OMC. C'est un signal positif pour le commerce et les investissements en Russie. La décision du 16 décembre est aussi un succès pour la Suisse, dont le rôle de médiateur a joué un rôle essentiel dans le processus d'adhésion.

Une des dernières pièces manquantes vient donc d'être ajoutée au puzzle du système du commerce mondial: avec l'entrée de la Russie, toutes les grandes économies de la planète font désormais partie de l'Organisation mondiale du commerce OMC. En reprenant les normes internationales de produits et les règles contraignantes mondiales visant l'abaissement des barrières commerciales et la protection de la propriété intellectuelle, la Russie devient un partenaire plus intéressant pour le commerce et les investisseurs. L'appartenance à l'OMC vaut label de qualité. Contrairement à la plupart des organisations internationales, l'OMC sanctionne les violations d'accords, ce qui améliore la sécurité juridique pour les entreprises.

Cette adhésion profite à l'économie exportatrice suisse, directement d'abord grâce à un abaissement de 10% (en 2011) à 7,8% de la moyenne des droits d'entrée ad valorem frappant les marchandises importées en Russie. Cela concerne entre autres les droits sur les produits laitiers (baisse des droits de 19,8% à 14,9%), les produits chimiques (de 6,5% à 5,2%) ou les machines (de 8,4% à 6,2%). Ensuite, l'accès au marché se trouve considérablement simplifié pour les prestations financières, les télécommunications et les services de transports. Troisièmement, un accord bilatéral sur la reconnaissance réciproque des poinçons officiels apposé sur les métaux précieux a été signé dans le sillage des négociations d'adhésion. Ainsi les montres suisses, par exemple, ne seront plus soumises à un second examen en Russie. Quatrièmement enfin, la Suisse est en train de négocier dans le cadre de l'AELE un accord de libre-échange avec l'union

douanière Russie - Belarus -Kazakhstan (RuBeKa). Les accords de libre-échange sont fondés en principe sur le droit de l'OMC et poursuivent un objectif de libéralisation commerciale supplémentaire.

L'appartenance de la Russie à l'OMC aura pour effet de renforcer encore les relations commerciales déjà étroites que nous avons aujourd'hui avec ce pays. Après l'effondrement de 2009, les investissements directs et les échanges bilatéraux se sont bien repris. En 2010, les exportations helvétiques vers la Russie ont augmenté de 26%, ou 2,7 milliards.

Sur les dix premiers mois de 2011, elles ont encore progressé de 16%, malgré la conjoncture mondiale difficile et la force du franc. En 2010, les importations s'étaient accrues de 41% à 1 milliard, pour reculer ensuite d'environ un tiers de janvier à octobre 2011.

Récemment, les questions relatives au statut de l'union douanière RuBeKa et surtout le différend opposant la Russie et la Géorgie à propos des régions d'Ossétie du sud et d'Abkhazie, avaient bloqué l'adhésion à l'OMC. Grâce à une proposition de compromis et à l'intercession active de la Suisse, ce blocage a pu être surmonté. Economiesuisse salue ce succès diplomatique de notre pays et ses heureux effets pour le commerce mondial et l'OMC. Après l'acceptation de l'OMC, le Parlement russe aura six mois pour ratifier l'adhésion. Trente jours après la ratification, la Russie deviendra membre de plein droit de l'Organisation mondiale du commerce.